



La Lettre des études en Bourgogne

juin 2010

n°4

Sommaire

Edito

Vient de paraître

Etude du trimestre

Analyse de l'étalement urbain dans l'Yonne

Le réseau des études

Présentation du CETE de Lyon

A paraître

Statistiques chiffres-clé

Edito

La DREAL, opérationnelle depuis le début de l'année, s'est dotée d'un pôle études transversal pour partager et porter une vision stratégique du développement durable, il a pour fonction de produire et coordonner les études sur les champs de l'aménagement, de l'urbanisme, du logement, des transports, de l'environnement, de la biodiversité, des risques.

Cette organisation implique un échange constant avec les services thématiques, qui gardent eux-même des capacités de production de connaissances.

De même, l'articulation avec les services études des directions départementales de territoires assure la cohérence et la complémentarité des actions menées aux différentes échelles du territoire.

L'ambition pour la DREAL est de mettre en œuvre des démarches partenariales ad-hoc ayant vocation à promouvoir des lieux de réflexions et de dialogue avec les acteurs clés du développement durable du territoire.

Georges REGNAUD

Directeur régional de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
Bourgogne

Vient de paraître

Aire urbaine de Dijon : l'artificialisation progresse vers l'est – INSEE Bourgogne Dimensions n°158

Ce travail collaboratif entre l'INSEE et la DREAL rend compte du phénomène de périurbanisation autour de l'agglomération dijonnaise (à partir des données de Corine Land Cover et SITADEL). La consommation de terres (principalement agricoles) au profit de l'urbanisation s'accélère sur les dernières années, sur un rythme plus soutenu que celui de la croissance démographique.

Edouard Tissot DREAL – tél : 03 80 29 44 57

Comprendre et modéliser l'étalement urbain sur le territoire élargi de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône – DDT 71

La méthodologie s'appuie notamment sur une

analyse cartographique des zones urbanisées à 4 époques différentes (fin des années 70, milieu des années 80, milieu des années 90 et époque actuelle) à partir de la BD Ortho et de la pseudo BD Topo réalisée par le CETE Normandie-Centre (par orthorectification de photos aériennes).

L'objectif recherché est de disposer d'un état des lieux précis de l'étalement urbain depuis 30 ans sur le territoire élargi de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône (mesurer la proportion d'espaces qui se sont artificialisés autour de Chalon-sur-Saône et définir la vitesse à laquelle ce phénomène s'est produit) et de connaître les perspectives d'avenir en l'absence de planification.

Il ressort dès à présent un phénomène marqué de "dé-densification" de l'habitat, sur l'ensemble du territoire d'étude (11,6 logements / ha en 1976 contre 9 logements/ha en 2007)

Des résultats plus approfondis seront publiés dans la prochaine lettre du réseau régional.

Jean-Michel Billionnet DDT 71 – tel : 03 85 21 16 34

Analyse de l'étalement urbain dans l'Yonne

Le contexte

Cette étude s'inscrit dans la droite ligne du Grenelle de l'Environnement dont l'une des priorités concerne la lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles et naturels, priorité rappelée dans la circulaire du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche du 14 février 2008 et prise en compte dans le Plan Climat de l'Yonne (Action 7 intitulée : « Favoriser la limitation des déplacements et la gestion économe des espaces naturels et agricoles »).

Les objectifs

La DDEA de l'Yonne a fait appel, fin 2008, à un prestataire privé (RCT associé au bureau d'étude ASTYM) pour modéliser le phénomène d'étalement urbain sur l'ensemble du département (Tranche ferme) et appliquer ce modèle (Tranche conditionnelle) sur les territoires fortement impactés (dont les deux principales aires urbaines d'Auxerre et Sens).

Le déroulement de l'étude

1°) Tranche ferme (achevée) : caractérisation du phénomène d'étalement (analyse rétrospective, causes, dynamiques à l'œuvre, conséquences, indicateurs clés).

La tranche ferme portait initialement sur la caractérisation de l'étalement urbain par un travail statistique (construction d'un modèle autour d'indicateurs) permettant de décrire le phénomène et ses conséquences à l'échelle d'une commune, ce modèle devant être testé sur une dizaine de communes. Il est apparu rapidement peu pertinent de faire tourner un modèle à l'échelle communale dès lors que l'étalement urbain est un processus par essence intercommunal.

Il fut donc abandonné au profit d'une "modélisation globale" présentée sous la forme d'un système à l'échelle du département et par grands secteurs géographiques. Le diagnostic systémique a abouti à une typologie des causes, des dynamiques et des conséquences.

Des éléments de prospective à l'horizon 2020 ont cerné les "potentiels/risques" d'étalement urbain prévisibles selon divers scénarios d'évolution (hypothèses d'évolution des contextes socio-économiques et des politiques locales). A ce stade de l'étude, un besoin de pédagogie et de pragmatisme est apparu au sein de la DDEA. Des "fiches argumentaires" ont donc été

réalisées en tant que support du discours de l'Etat auprès des collectivités en vue de mieux maîtriser le processus. Ces fiches sont destinées aux agents de la DDT et à ses partenaires. Une fiche intitulée "La gestion économe de l'espace : un défi pour l'avenir du territoire" introduit la problématique de l'étalement urbain et 5 fiches portent sur les thématiques suivantes :

- . Étalement urbain et Construction neuve ;
- . Étalement urbain et Qualité et diversité de l'habitat ;
- . Étalement urbain et Dynamiques économiques ;
- . Étalement urbain et Vulnérabilités sociales ;
- . Étalement urbain et Pressions sur l'environnement, les paysages, les espaces naturels et agricoles.

Ces 6 fiches présentent des éléments de diagnostics et de perspectives, et des recommandations ou actions envisageables. Elles seront publiées après intégration des éléments issus de la deuxième tranche de l'étude.

2°) Tranche conditionnelle

Initialement, la tranche conditionnelle portait sur l'application du modèle élaboré en tranche ferme et la création d'une base de données sur les aires urbaines d'Auxerre et de Sens et sur 10 communes choisies. Elle s'est déroulée différemment et en deux temps :

1) analyse quantitative de l'évolution de la tache urbaine : dans l'Yonne entre 1990, 1999 et 2006, et sur les 140 communes fortement impactées (dont les aires urbaines d'Auxerre et de Sens) par une approche globale à partir de Corine Land Cover et une approche cartographique avec la BD topo 2007 de l'IGN. Ces approches ont été comparées et ont abouti à un bilan de l'occupation des sols et de la superficie artificialisée en 1990-2000-2006 aux échelles départementale, intercommunale, communale et infra-communale. Cette phase d'étude devrait permettre d'objectiver le diagnostic précédent et de dégager les enjeux de développement sur ces territoires.

Premiers enseignements : données comparées 1990, 2000, 2006

- Plus forte progression de l'artificialisation des sols dans le périmètre de Sens (aire urbaine élargie) que dans celui d'Auxerre. Les activités ont progressé plus fortement que le tissu urbain et deux fois plus que dans le périmètre d'Auxerre.

La progression des activités a été beaucoup plus forte entre 1990 et 2000 (le chantier autoroutier dans le périmètre de Sens a généré des aménagements de zones d'activités). - Il est constaté une baisse générale de la densité de population par rapport au total de la surface artificialisée sur les 2 périmètres (Auxerre et Sens).

- Le diagnostic de la tranche ferme est confirmé (source : BD Topo) : le processus d'artificialisation s'opère davantage dans le diffus pour l'habitat et les équipements (le "diffus" regroupant : [les communes de l'aire urbaine moins celles de l'EPCI] et [les communes du périmètre d'étude moins celles de l'aire urbaine]).

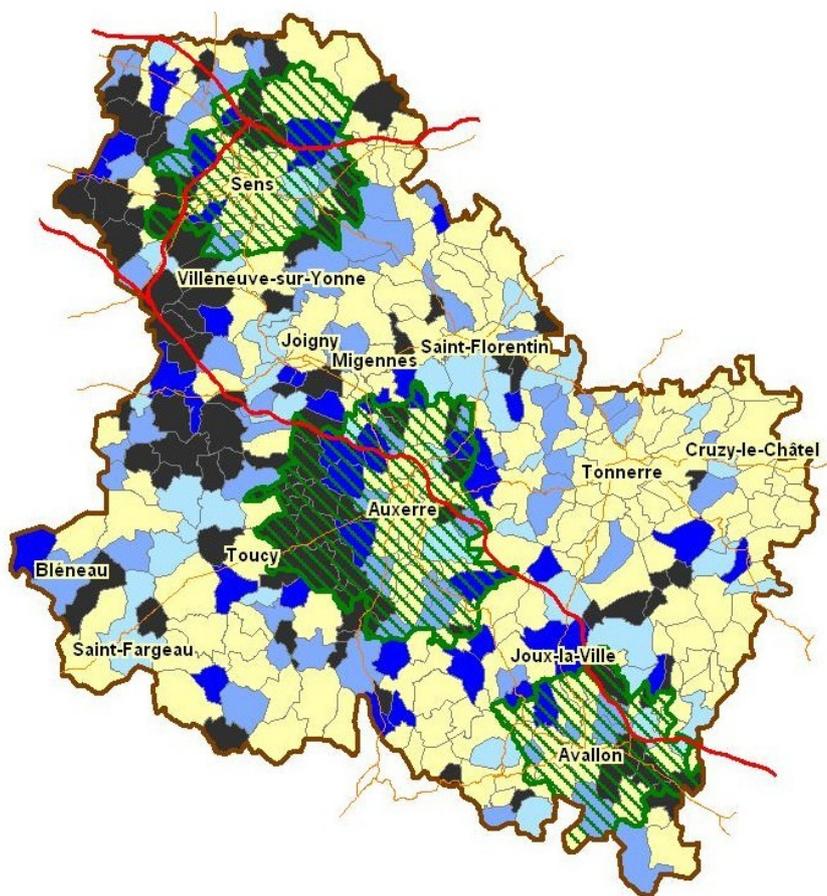
2) analyse quantitative rétrospective et analyse qualitative approfondie des formes urbaines sur 10 communes dont la plupart situées en milieu rural (phase d'étude en cours de réalisation). Cette phase est réalisée en fonction de la disponibilité des supports cartographiques (orthophotos 2007, vues aériennes 1972 et 1999,

Scan 25) avec report des zonages des documents d'urbanisme, digitalisation de la tache urbaine, en distinguant les zones d'activités, les grands équipements et le reste à dominante habitat).

Suites à donner :

L'étude sera vraisemblablement achevée fin juin 2010 par la remise d'un rapport d'étude et d'un diaporama de synthèse qui permettra de présenter les conclusions de ces travaux. Il est également prévu deux présentations avec débat sur les conclusions de l'étude : la première à destination des agents de la DDT (ex-DDEA) et la seconde à destination des élus et autres acteurs du territoire.

Effet d'étalement lié à la construction neuve de logements



Niveau d'effet d'étalement

Rythme de construction neuve / m²/hab par rapport à la moyenne départementale

- 1 Faible à modéré / Inférieur à autour de la moyenne
- 2 Faible à élevé / Autour à supérieur à la moyenne
- 3 Faible à très élevé / Très supérieur à inférieur à la moyenne
- 4 Modéré à très élevé / Très supérieur à autour de la moyenne
- 5 Elevé à très élevé / Supérieur à très supérieur

Le réseau des études

Présentation du CETE de Lyon

Le CETE de Lyon, tout comme les 7 autres Centres d'Etudes Techniques de l'Équipement répartis sur le territoire, s'est fortement repositionné pour s'adapter à l'évolution des missions du ministère : moins de route, et plus de compétences liées au Grenelle de l'Environnement. Les CETE sont désormais polarisés, chacun étant pôle de compétences dans un certain nombre de domaines. Pour le CETE de Lyon, dans la zone de compétence duquel se trouve la DREAL Bourgogne, les spécialisations vont de l'évaluation environnementale des projets à la ville durable, en passant par la mobilité ou la prévention des risques mouvements de terrain.

Assistance, expertise ou mise au point de méthodologie, le CETE, au sein du réseau scientifique et technique, est mobilisable pour apporter ses compétences aux services déconcentrés.

<http://www.cete-lyon.developpement-durable.gouv.fr/>

Statistiques

Le pôle statistique de la DREAL vient de sortir un dépliant sur l'habitat et la construction en Bourgogne. Les données les plus récentes y sont rassemblées. Disponible sur papier et sur internet, cet outil donne un éclairage rapide de la situation du logement dans la région.

Ainsi, vous apprendrez que la Bourgogne abrite plus de 915 000 logements dont 736 000 sont des résidences principales occupées par des ménages. Le reste se répartit pour moitié entre logements vacants et résidences secondaires. Le logement social représente environ 14% du parc des résidences principales, soit plus de 105 800 logements implantés sur tout le territoire. En 9 ans, c'est en Côte d'Or et dans l'Yonne que le parc social a le plus progressé. Au niveau de la construction neuve, plus de 7400 logements ont été commencés au cours de l'année 2009. Trois logements neufs sur quatre étaient des maisons individuelles. En 2008, le prix moyen du projet : achat du terrain et construction représentait environ 167 000 euros. La surface moyenne des terrains s'élevait à 1574 m² pour un prix moyen de 27 euros/m² et celle des maisons à 126 m² pour un prix moyen de 996 euros/m².

Toutes ces données et d'autres encore sont déclinées pour les 4 départements de la région.

Pour en savoir plus : contactez le pôle statistique au
03 80 63 18 54

statistiques.bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

À paraître

- **Diagnostic territorial du SCOT de Beaune Nuits St Georges – INSEE Bourgogne**

- **Diagnostic territorial de la Charité sur Loire – DDT 58**

- **Urbanisation autour des gares TER – DDT 21**

	Directeur de la publication : Georges REGNAUD
	Comité de rédaction : François BELLOUARD Edouard TISSOT Martine CORBE VINCENT Danielle GENIX
	Les membres du réseau régional des études : Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement du Logement Bourgogne Directions départementales des Territoires Bourgogne
	Contact : Tél. : 03.80.29.44.57 Courriel : edouard.tissot@developpement-durable.gouv.fr